



Villemerveilleux

Fête de fin d'année

Ateliers créatifs, pâtisseries et gourmandises de Noël,
lecture et chants de Noël, spectacle de cirque, réalité virtuelle,
studio photo et spectacle de feu... pour toute la famille.
Présence du Père Noël

Samedi 14
décembre
14h à 18h30

Espace des Habitants
rue des Marronniers
Villemer

GRATUIT

Activités gratuites sur inscription

Renseignements : 01 64 32 81 83 - espacedeshabitants@ccmsl.com



Programme des animations

Samedi 14 décembre 2024 de 14h à 18h30

Ouverture des festivités à 14h
avec un tour de chants avec la chorale de Ville-Saint-Jacques

Gourmandises merveilleuses

14h - 18h Avis aux amoureux de la tradition de Noël



Venez goûter aux délices sucrés d'hiver, aux surprises alléchantes qui vous sont proposées.

Shooting de Noël

14h - 17h Mini séance photo de Noël

Une expérience inoubliable qui vous permettra de capturer des souvenirs durables pour les années à venir. Présence du Père Noël à 14h30, 15h30 et 16h30.

14h - 18h Photobooth

Chants

16h - 17h Chants et comptines signées

Repair Café

14h - 18h Amenez vos vieux (ou récents) jouets et jeux cassés

Réparez-les avec l'aide des lutins «experts».

Ateliers créatifs

14h - 18h Exprimez votre créativité

Apprenez à fabriquer des boules à neige et des badges à votre image !

Atelier gourmand

Avis aux apprentis pâtisseries

En famille ou entre amis, laissez-vous guider dans la réalisation des recettes préférées du Père Noël et de ses lutins. *(14h30 à 15h15 pour les 4-7 ans et 16h15 à 17h pour les enfants à partir de 8 ans)*

Lecture contée

14h30 - 16h Oh oh oh ! C'est bientôt Noël !

Entre guirlande, féerie et magie de Noël, venez découvrir le conte de Souhila.

Maquillage de fête

14h - 17h Atelier maquillage

Jeux et immersion virtuelle

14h - 18h Réalité virtuelle

14h - 17h Pêche de Noël

Spectacle de cirque

Le cabaret Lazare avec la Compagnie Manivelle.

14h45 à 15h30 et 17h à 17h45 *(entrée payante 8€ adulte / 5€ enfant)*

Billetterie sur place

Spectacle de feu « Magie féérique »
à 18 heures

Les enfants doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte.